



Avec la participation de



ÉCLAIRAGE PUBLIC EXTÉRIEUR EN FRANCE : UNE TRANSITION ACCÉLÉRÉE VERS LES LED, ET UNE BAISSÉ DURABLE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'Association Française de l'Éclairage (AFE), en partenariat avec le CEREMA, l'ADEME, le SERCE, la FNCCR, l'ATTF et l'AITF, publie les résultats de la 3^e édition de son enquête nationale sur l'éclairage public, portant sur les données arrêtées à fin 2024.

Cette étude, désormais représentative à l'échelle nationale, couvre plus de 14 700 communes, soit **42,35 % de la population française**.

UNE TRANSITION ACCÉLÉRÉE VERS LA LED

Les résultats confirment une transformation rapide du parc d'éclairage public :

- **48,56 % des luminaires sont désormais équipés en LED**, contre 38,7 % en 2023
- Une progression de près de 10 points en un an
- Une estimation nationale de **11,63 millions de points lumineux**, dont **5,65 millions en LED**

Cette dynamique illustre l'engagement des collectivités en faveur de solutions plus performantes et moins énergivores, conforté par des possibilités de financement (Intracting Banque des Territoires), et par des subventions importantes (Fonds verts, DSIL, DETR, CEE...) aujourd'hui fortement diminuées voire disparues. À ce rythme, le parc pourrait être entièrement converti à la LED d'ici 2030

UNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EN BAISSÉ STRUCTURELLE

Malgré un léger rebond en 2024, la tendance reste à la diminution :

- **2,60 TWh consommés en 2024**, contre 3,36 TWh en 2022
- Une baisse globale de **22,6 % en deux ans**
- L'éclairage public représente désormais **0,58 % de la consommation électrique nationale**.

Cette amélioration s'explique notamment par le déploiement des LED, l'optimisation des durées d'éclairage et les politiques de sobriété énergétique mises en œuvre depuis 2023.

Note : Il est plus sûr de parler de consommation que de coûts. Les tarifs d'achat d'électricité varient d'une collectivité à l'autre en fonction du type, de la date et de la durée du contrat.

EXTINCTION NOCTURNE : UNE PRATIQUE MAJORITAIRE

L'enquête révèle que **54,95 % des luminaires sont éteints en cœur de nuit.**

Ces pratiques traduisent une **évolution des usages**, conciliant économies d'énergie, **préservation de l'environnement** et **attentes des citoyens** et entraîne une diminution des nuisances lumineuses.

DES MARGES DE PROGRESSION IMPORTANTES

Malgré les avancées, plusieurs enjeux persistent :

- **Plus de 50 % du parc reste à convertir en LED**
- Environ **150 000 luminaires de type "boule"** restent en service, bien qu'interdits depuis 2025
- Les luminaires solaires restent encore marginaux (**0,145 % du parc**)

Dans un contexte de réduction des aides publiques, la transition pourrait toutefois être accélérée par des évolutions réglementaires, notamment la **fin programmée des lampes à décharge d'ici 2027.**

UNE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ENGAGÉE

Les résultats de cette troisième édition confirment une **transformation profonde du parc d'éclairage public en France.** L'amélioration de l'efficacité énergétique, conjuguée à une **gestion plus fine des usages**, permet de concilier **économies d'énergie, réduction des nuisances lumineuses et qualité de service pour les citoyens.**

UNE ENQUÊTE CONSOLIDÉE ET EN EXPANSION

Depuis 2022, l'enquête de l'AFE monte en puissance :

- **164 répondants en 2024** (contre 61 en 2022)
- Une couverture territoriale en forte progression
- Des données de plus en plus précises pour accompagner les politiques publiques

Rendez-vous en 2027 pour la 4ème édition de cette enquête

Pour consulter le dossier complet, le demander à mbogdan@afe-eclairage.fr

Contact presse : Margaux Bogdan
mbogdan@afe-eclairage.fr - 06 73 67 50 85

À propos de l'AFE

L'Association française de l'éclairage L'AFE développe une culture de l'éclairage au service de l'être humain, économe en énergie et respectueuse de l'environnement. Elle porte des missions d'intérêt général, en matière de veille sanitaire et environnementale, de normalisation, de pédagogie et de formation. Elle se mobilise pour regrouper, expliquer, diffuser le savoir et le savoir-faire de l'éclairage. A travers ses 15 centres régionaux, elle connaît les problématiques quotidiennes des élus et professionnels et sait répondre à la spécificité de chaque cas en mettant son expertise indépendante à leur service. www.afe-eclairage.fr.